

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine culturel de Sainte-Céronne

Le samedi 9 juin 2018 à 10 h30 à la mairie de Sainte-Céronne-les-Mortagne

Membres du bureau présents : (10)

Mesdames Brigitte DUBOYS de LABARRE, Raymonde LIZOT, Dany GAUTIER, Martine LEROY, Françoise CHANTEPIE, Dominique RAGOT, Messieurs Daniel SIMOEN, Marc ORANGE, Marc SIMOEN, Manuel DESPLANCHES.

Membres présents : (13) : Mesdames ORANGE, LULIN, CHENET, TARTIER, BROUARD, Messieurs METIVIER, CHENET, FOURRE, REVERT, MILET, BRUNNER, LULIN. SUZANNE (Président des Amis du Perche de l'Orne).

Absents excusés : Mr de PONTBRIAND.

Pouvoirs : (18)

Nombre d'adhérents : 70

Le quorum étant atteint la Présidente déclare ouverte la 16^{ème} Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence.

Dominique Ragot est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

— RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Madame Jousse, ayant fait savoir à plusieurs membres du bureau son intention de démissionner, l'Assemblée en prend acte et la remercie pour les nombreuses années qu'elle lui a consacrées.

Deux adhérents se présentent Isabelle Tartier et Fabrice Fourré. Fabrice Fourré se désiste en faveur d'Isabelle Tartier qui est élue à l'unanimité.

— RAPPORT MORAL 2017

Une année bien remplie.

La 9^e édition de Pierres en Lumières a été l'occasion de recevoir la chorale « Atout Choeur » pour une soirée conviviale dans notre église éclairée à la lueur des bougies.

En septembre Véronique Legoux, restauratrice de peintures murales, a passé quinze jours à Ste-Céronne pour travailler à la conservation et à une restauration limitée des peintures murales du clocher. L'accès en est compliqué et l'Association va faire des panneaux -photos des détails les plus remarquables.

En septembre toujours les Journées du Patrimoine ont permis d'accueillir une quarantaine de visiteurs.

En septembre encore, la Mairie a accusé réception de l'étude complémentaire au diagnostic pour les

travaux prioritaires de l'église. Suite à l'étude réalisée par Monsieur Amiot en 2009, Monsieur Maffre a été désigné pour compléter cette étude de façon plus poussée sur le plan technique et des sondages ont été effectués pour éviter les mauvaises surprises par la suite. Cette étude a été transmise à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour être validée.

— RAPPORT FINANCIER 2017

La parole est donnée à Dominique Ragot secrétaire/ trésorière.

Frais de fonctionnement : 451,27 €

Travaux

Étude et sondages : 5 382 €

Peintures murales : 1 622 €

DÉPENSES : 7 455,27 € RECETTES : 12 915,16 € SOLDE : 5 459,89 €

Solde Crédit Agricole au 31/12/2016 : 9 833,73 €

Solde au 31/12/2017 : 15 293,62€

Fond de caisse : 48,52 €

Fondation du Patrimoine première souscription : 40 358 €

deuxième souscription : 20 145 € 2016

: 19 270 € 2017

TOTAL : 79 773€

Pour information :

Financement de l'étude des travaux : DRAC 60 % 11 447 €, Aide Parlementaire Mme Goulet 2 250€, ASPC 5382 € pour un total de 19 079 € HT.

Financement conservation peintures murales : DRAC 40 % 3181 €, Aide Parlementaire Mme Goulet 3150 €, ASPC 1622 €.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Vous pourrez consulter un rapport plus détaillé sur notre site Internet.

— PRÉVISIONS 2018

Le 15 mai 2018 la DRAC (dont M. Rochas conservateur régional des monuments historiques) est venue à Ste-Céronne pour nous informer que notre étude avait été validée, et pour nous donner des recommandations et des préconisations pour les travaux prioritaires de l'église.

Le conseil municipal se réunira mercredi pour voter ou non la décision d'entreprendre les travaux.

Marc Simoën fait une description des travaux envisagés sur une période de douze mois à cheval sur les années 2019 et 2020 : restauration de la nef, du chœur et de la sacristie, travaux extérieurs : maçonnerie, charpente et couverture, ainsi que la collecte des eaux pluviales et la réfection de deux contreforts.

Marc Simoën précise qu'en septembre la mise aux normes de l'électricité de l'église sera effectuée par la Mairie, cela étant une obligation à la suite de l'orage de juin 2017. Le compteur actuellement sous le porche sera transféré à la sacristie.

Financement des travaux prioritaires de l'église	591 214 € dont aléas 28 815,83 €
la DRAC pour 40%	196 485,63 €
le Conseil Départemental (minimum)	20 000 €
la Fondation du Patrimoine (fonds récoltés)	79 773,78 €
la Fondation du Patrimoine (subvention)	20 000 €
le Club des Mécènes de l'Orne (sous réserve de présentation du projet)	5 000 €
l'ASPC	15 293,62 €
Total	336 553,03 €
reste à financer	154 660,97 €

Monsieur Jean-François Suzanne dit que nous pourrions demander à la Sauvegarde de l'Art Français une subvention car bien que notre église soit classée, l'objet des travaux rentre dans les préoccupations de cette association : le clos et le couvert.

La Fondation du Patrimoine, maintenant que nous avons un projet chiffré, va pouvoir réactualiser son site Internet et donner plus de visibilité à notre projet. Pour le Club des Mécènes, la Fondation du Patrimoine fait passer notre dossier. À nous de présenter le projet.

Le 15 juillet, la fête communale de St-Hilaire/ Ste-Céronne aura lieu à Ste-Céronne. Pour la 3^e fois l'ASPC participera à la brocante.

Les 15 et 16 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine. L'église sera ouverte de 14 à 18 h et les membres de l'ASPC accueilleront les visiteurs. Samedi à 15 h, Véronique Legoux donnera une conférence dont l'intitulé est « Redécouverte et conservation des peintures murales du clocher de Ste-Céronne ».

Ceci nous amène à la confection de panneaux des photos des peintures murales, celles-ci étant inaccessibles au public cela permettrait de mettre en valeur ce patrimoine.

L'Assemblée valide à l'unanimité la réalisation de quatre panneaux de 1 m sur 0,80 m, ainsi qu'un lot de reproductions d'une vieille carte postale de Ste-Céronne (à la demande de Monsieur Soupault).

— QUESTIONS DIVERSES :

- Loto du Patrimoine.
- Demander à Fabrice Morand, grand connaisseur de l'histoire de la commune, une conférence.
- JF Suzanne propose d'inclure dans les publications des Amis du Perche des articles sur Ste-Céronne qui pourraient nous aider à trouver de nouveaux donateurs

En conclusion, nous rentrons maintenant dans le vif du sujet. Ce projet de restauration de l'église, qui a vu le jour en 2003, avec la création de l'Association (à l'initiative de Jean Gautier) et notre adhésion à la Fondation du Patrimoine en 2010 est sur le point d'aboutir en collaboration avec la Mairie de Ste Céronne. Reste encore un gros effort à fournir pour les trois années à venir et nous comptons sur vous, grâce à qui ce projet est enfin sur les rails. Merci à tous.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h45. Elle est poursuivie par le verre de l'amitié, particulièrement animé cette année.

Pour la présidente,
Dominique Ragot secrétaire trésorière

Ragot

B. V.